

Rapport de gestion sur l'exercice 2005 (consolidation)

L'exercice 2005 de Keytrade fut particulièrement réussi sur le plan commercial et financier. Le nombre de clients et les avoirs déposés ont crû de façon appréciable. Le résultat net consolidé a atteint € 7,8 millions, soit une belle progression de 35%. Le millésime 2005 restera également mémorable au vu des changements substantiels intervenus au sein de l'actionnariat de Keytrade et l'offre publique d'achat et le retrait de la côte qui ont suivi. L'arrivée du Crédit Agricole comme l'actionnaire de référence a été perçue très favorablement par les clients et le marché. Fort de l'adossement à un grand groupe bancaire, Keytrade va pouvoir dérouler son modèle économique performant et poursuivre sa dynamique de croissance dans les prochaines années.

Actionnariat

Le 23 juin 2005, a été conclue une convention de vente et d'achat aux termes de laquelle le Crédit Agricole SA se portait acquéreur de 1.438.183 actions, représentant 40,9% du capital de Keytrade Bank, détenues par Van Moer Santerre SA, Compagnie Centrale 1909 SA, Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen et Grégoire de Streel. Après l'obtention du nihil obstat de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances et l'approbation des autorités de la concurrence, cette convention a été mise en œuvre le 24 août 2005.

Le Crédit Agricole a lancé, du 19 septembre au 14 octobre 2005, une offre publique d'acquisition, au prix de € 31,22 par titre, portant sur les actions détenues par le public, prolongée par une offre de reprise du 20 octobre au 15 novembre 2005. En application de l'article 513 du code des sociétés, les actions Keytrade Bank non présentées ont été transférées de plein droit au crédit Agricole. Le total ainsi détenu s'élevait à l'issue de ces opérations à 2.128.735 actions, soit 63,1% du capital.

On notera, en outre, qu'en vertu de la convention du 23 juin 2005, le Crédit Agricole dispose d'options d'achat sur le solde des actions, détenues par Van Moer Santerre SA, MM. Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen et Grégoire de Streel, ceux-ci disposant, sur les mêmes actions, d'options de vente au Crédit Agricole. Ces options sont exerçables début 2007.

Le 10 août 2005, une convention avait été conclue entre le Crédit Agricole et les membres du personnel de Keytrade Bank titulaires de warrants aux termes de laquelle, ceux-ci renonçaient à leur exercice moyennant le paiement d'une somme correspondant à la valeur intrinsèque (soit la différence entre le prix de l'offre et le prix d'exercice) majorée de la valeur temps.

Le 16 janvier 2006, 120.000 nouvelles actions ont été émises à l'issue d'une augmentation de capital d'un montant de € 523.200

résultant de l'exercice de warrants par MM. Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen, Grégoire de Streel et Thierry Ternier. Le capital social a ainsi été porté à un montant de € 15.315.164,27. Ces nouvelles actions ont été acquises par le Crédit Agricole au prix de € 31,22 pièce en exécution de la convention du 23 juin 2005.

Depuis cette date, le Crédit Agricole détient un total de 2.338.432 actions sur un total émis de 3.636.200, ce qui représente une participation de 64,3%. Les autres actionnaires, à savoir Van Moer Santerre SA, Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen et Grégoire de Streel, détiennent, respectivement, 18,3%, 5,7%, 5,9% et 5,7% des actions. Toutes les actions ainsi détenues sont nominatives et constituent la totalité des titres représentatifs du capital. Par ailleurs, il n'existe plus de warrants émis par Keytrade Bank.

Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration a été revue suite à la modification de l'actionnariat. Le jour de la mise en œuvre de la convention de vente, Jean-Marie Laurent Josi, Jean-Louis Laurent Josi, Christian Varin, Cédric Van Moer et Bernard Paqui ont démissionné de leur mandat d'administrateur et le Conseil a nommé par cooptation la SPRL Roude avec comme représentant permanent Jacques Rousseaux, Luc Versele, Fernand George, Alain Diéval et Bernard Mary. La SPRL Roude avec comme représentant permanent Jacques Rousseaux a été désignée à la présidence du Conseil d'Administration. Sur présentation du nouvel actionnaire, le Crédit Agricole, l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre a procédé à la nomination définitive des administrateurs nommés par le Conseil et a en outre désigné comme administrateurs Bernard De Wit, Jean-Pierre Champagne, Patrick Lewahert et Patrick Boulin.

Après remaniement, le Comité d'Audit se compose désormais de Eric De Keuleneer, Président, la SPRL Roude, ayant comme représentant permanent Jacques Rousseaux, et Patrick Lewahert.

Comité de Direction

La convention du 23 juin 2005 confirme que les trois managers-fondateurs, Jean-Guillaume Zurstrassen, José Zurstrassen et Grégoire de Streel, continueront à exercer leurs fonctions au sein du Comité de Direction au moins jusqu'au 31 décembre 2006. Un système d'incentive, décrit dans le prospectus, a été instauré à leur égard en vue de les fidéliser et de les motiver dans la réalisation d'objectifs ambitieux de croissance et de développement des affaires, ainsi que de faciliter la transition et le passage de Keytrade Bank dans le giron du Crédit Agricole.

Conformément à l'article 22 des statuts et sur avis conforme de la Commission bancaire, financière et des assurances, le Conseil a nommé Patrick Boulin comme Membre du Comité de Direction à partir du 1^{er} novembre 2005.

Depuis cette date, le Comité de Direction est composé des personnes suivantes : Jean-Guillaume Zurstrassen, Président, José Zurstrassen et Grégoire de Streel, Thierry Ternier et Patrick Boulin.

Activités

La bonne tenue des marchés d'actions a soutenu le volume des transactions boursières avec une sensible accélération à partir des 3^{ème} et surtout 4^{ème} trimestres 2005. Quelque 644.000 opérations sur titres ont été effectuées par la clientèle sur les sites internet belge et luxembourgeois de Keytrade en 2005, soit une augmentation de 24% par rapport à 2004.

Keytrade a attiré de nouveaux clients (+13%), d'une part, par une importante campagne de communication et, d'autre part, par la notoriété et la sécurité financière générées par l'entrée dans l'actionnariat du Crédit Agricole au cours de l'été 2005. Keytrade compte ainsi 52.700 clients à fin décembre 2005, auxquels s'ajoutent 2.200 clients de Keytrade Luxembourg.

Autre effet favorable de l'adossement à un grand groupe européen, les clients existants ont accru les portefeuilles déposés chez Keytrade. Au cours du dernier trimestre de 2005, les avoirs de la clientèle sous forme d'instruments financiers (actions, obligations, options et fonds) ont ainsi augmenté de € 600 millions euros. Au total, les actifs ainsi déposés par les clients sous forme de dépôts bancaires ou d'instruments financiers ont progressé de 58% pour s'établir à € 2,70 Milliards à fin 2005, soit une croissance remarquable de près d'un milliard d'euros.

Le nouveau module de conseil en placement en ligne « ADVICE », unique sur le marché, a été rapidement adopté par la clientèle, ce qui conforte la position de leader de Keytrade dans le domaine du service financier en ligne sur la place belge. A fin 2005, Advice était utilisé par quelque 12.000 clients.

On notera également avec satisfaction que le changement de correspondant pour les marchés américains s'est passé sans encombre grâce à une préparation sans faille.

Synergies

Les synergies avec le Crédit Agricole se mettent en place.

Depuis début 2006, le back-office des actions détenues par la clientèle du Crédit Agricole s'effectue désormais chez Keytrade. Un outil de surveillance et de détection des opérations suspectées de blanchiment a été acquis en commun par les entités composant le Groupe Crédit Agricole. L'audit interne a été confié au département audit du Crédit Agricole. Sur le plan financier et de la gestion des besoins de financement, des collaborations sont en cours au sein du groupe.

Politique de gestion des risques

Keytrade Bank possède une cellule de suivi des risques relatifs à son activité. Cette cellule a pour objet de rassembler l'information pertinente et de surveiller les différents risques auxquelles la banque est exposée et conseille la Direction en formulant des propositions d'action dans le domaine de la maîtrise des risques.

La banque a mis en place un Comité d'Investissement qui suit spécifiquement les risques liés à la structure financière et qui informe le Comité de Direction des actions à prendre et des opportunités dont elle pourrait faire usage.

Parallèlement, un Comité des Risques analyse et informe le Comité de Direction des matières relatives à l'organisation tant d'un point de vue opérationnel que d'un point de vue informatique.

La banque possède également un Comité Crédit dont l'objectif est d'accorder et de suivre les crédits octroyés aux clients.

Risque de taux :

Le risque de taux est l'élément de risque le plus important auquel la banque est confrontée eu égard à son activité bancaire. La cellule des risques informe le Comité d'Investissement et le Comité de Direction de la sensibilité de la banque aux variations de taux du marché d'une part, et de l'impact au résultat d'autre part.

Ces analyses sont réalisées sur base de la duration des fonds propres et d'une budgétisation des rentrées quotidiennes relative au bilan, étalées sur les années à venir.

Risque de crédit :

Le risque de crédit consiste en la perte potentielle à laquelle la banque pourrait être confrontée suite au défaut d'une contrepartie. Le risque lié aux obligations en portefeuille est suivi sur base de la qualité des émetteurs, par leur rating, et grâce au suivi de l'équipe Front Office qui suit ses placements sous la responsabilité du CFO.

Concernant l'activité d'octroi de crédit aux clients (essentiellement des leasings et des margin accounts), le Comité de Crédit informe le Comité de Direction de l'état des crédits et de leurs garanties.

Le suivi des concentrations fait référence aux maxima de concentrations autorisés par le Conseil d'Administration. Il est réalisé ex ante par le Front Office lors de la prise de nouvelles positions et ex post de manière mensuelle. Ce suivi est réalisé mensuellement par le Comité D'investissement.

Face aux changements introduits par Bâle II et repris dans la nouvelle Directive Européenne, la banque a choisi de suivre ses

risques de crédit selon la « Standardised Approach ». L'exposition principale de la banque sur ce plan réside dans l'activité de placements obligataires et de trésorerie.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité réside dans l'incapacité pour un établissement bancaire de ne pas disposer des fonds nécessaires pour honorer ses obligations dans un délai raisonnable. En permanence, la banque s'assure de conserver des fonds suffisants disponibles suivant l'activité de ses clients et son activité propre d'investisseur. Le Comité d'Investissement suit ce risque spécifique.

Risque de change :

Le risque de change consiste en la variation de valeur de positions en devise de la banque suite à une modification des cours de change des différentes devises. La banque ne s'autorise pas de conserver de position nette de change. Ce contrôle est réalisé quotidiennement et les ajustements nécessaires sont exécutés chaque jour au comptant. Le Comité d'Investissement et le Comité de Direction sont informés de l'évolution de nos positions de change.

Risque opérationnel :

Le risque opérationnel est le risque de perte qui pourrait résulter du caractère mal adapté des procédures, de l'action de personne, de problèmes de systèmes ou encore, d'événements externes indépendants de l'Institution.

Le Comité des Risques suit ces risques et analyse leur potentialité. Il identifie les actions éventuelles à prendre.

La banque a mis en place une analyse de « Operational Risk Self Assessment » par lequel les managers sont sensibilisés sur les risques de leurs départements et dont le résultat des analyses est synthétisé par la cellule des risques et transmis au Comité d'Investissement.

La banque a mis en place un « Business Continuity Plan » qui vise à faire face aux situations de catastrophe mais également aux problèmes moins critiques auxquels la banque pourrait être confrontée. Le Conseil d'Administration a approuvé la Politique de continuité élaborée en exécution de la circulaire de la CBFA relative aux saines pratiques de gestion visant à assurer la continuité des activités des institutions financières.

Risque de réputation :

Le risque de réputation survient lorsque le nom de l'institution est lié à un cas de fraude ou de blanchiment ou de toute opération non conforme aux Lois en vigueur. La Compliance Officer veille et suit l'ensemble des moyens de prévention mis en place par la banque. Elle assure l'adéquation de ses moyens aux exigences légales en la

matière. La fonction de Compliance a été renforcée par le recrutement d'une collaboratrice début 2006.

Les cas de contentieux internes et externes, les cas de fraudes internes et externes sont suivis par la Compliance Officer.

Une Politique d'acceptation de la clientèle a été préparée en vue d'être soumise au Conseil d'Administration.

Un outil de Transaction Monitoring est acquis par la banque et sert à identifier les cas d'utilisation abusive des moyens proposés par la banque à ses clients. Une cellule dédiée à cette fin est en place et suit quotidiennement les transactions de la clientèle.

Le personnel suit régulièrement des formations internes relatives à la prévention contre la fraude et le blanchiment.

Les systèmes de sécurité informatique utilisés correspondent aux meilleurs outils disponibles sur le marché et l'équipe informatique assure la mise à jour technologique sur ce plan. La banque investit régulièrement pour renforcer davantage la sécurité de ses systèmes.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2005, Keytrade et ses filiales comptaient 68 employés, soit une unité de plus qu'à fin 2004. Exprimé en équivalents temps plein, l'effectif total à fin 2005 s'élève à 66,6, par rapport à 64,2 un an auparavant.

Bilan et compte de résultats (données consolidées¹)

Bilan

Le total du bilan consolidé s'élève, à fin 2005, à € 554,33 millions, ce qui représente une augmentation de 28%.

Au niveau de l'actif, le total du portefeuille financier (obligations, certificats de trésorerie et dépôts interbancaires) se monte à € 509,57 millions à fin 2005, soit une croissance de 32,5%. Les titres de la dette publique représentent quasiment la moitié (49%) du portefeuille. La banque ne détient pas au sein de son portefeuille financier d'actions pour son compte propre.

La participation dans la société ViewTrade Holding Inc. (941.704 actions, soit 19,9% du capital) ont été cédées, dans le cadre de la convention du 23 juin 2005, à un prix correspondant à la valeur pour laquelle cette participation était reprise dans les comptes de Keytrade Bank. De même, les prêts subordonnés consentis à ViewTrade Holding Inc. ont été intégralement remboursés à Keytrade Bank.

¹ Les sociétés reprises dans la consolidation Keytrade sont Keytrade Bank SA, Keytrade Luxembourg SA, RealLease SA et Keytrade Insurance SA.

Au niveau du passif, l'essentiel de la progression est imputable aux dépôts de la clientèle (€ 494,24 millions, +31%) principalement sous forme de dépôts à vue et de livrets. L'encours des bons de caisse (€ 4,99 millions) a, par contre décliné de 36%, la banque ayant par ailleurs mis fin à l'émission de ce type de produits.

Les dettes interbancaires se chiffrent à € 15,95 millions, soit une croissance de 11%.

Les fonds propres ont progressé de 18% pour atteindre € 24,92 millions au 31 décembre 2005.

Au niveau des postes hors bilan, on notera la spectaculaire progression des valeurs en dépôts (73%) passant de € 1.056,96 millions au 31 décembre 2004 à € 1.825,10 à fin 2005.

Le risk assets ratio se chiffre à 12,83% à fin 2005.

Compte de résultats

€ Mio	2004	2005	Variation %
Revenus d'exploitation	21,16	27,27	+29%
Charges d'exploitation	12,77	14,90	+17%
Résultat d'exploitation	8,39	12,37	+47%
Résultat net	5,75	7,76	+35%

(*) En vue de donner une vue « économique » de l'évolution annuelle du résultat de l'entreprise, certains postes du compte de résultat ont fait l'objet de regroupements au sein des revenus et des charges d'exploitation, ce qui peut expliquer certaines différences avec la présentation des comptes annuels.

Les revenus provenant des activités bancaires et boursières (y compris au Luxembourg) ont progressé de 29%. Toutes les composantes des revenus ont contribué à la progression, à savoir les activités de courtage sur valeurs mobilières en Belgique et au Luxembourg (€ 12,29 millions, +34%), les activités bancaires y compris le leasing (€ 9,57 millions, +27%) et les autres revenus (€ 5,41 millions, +21%). Ces derniers comprennent notamment le montant des plus-values réalisées (€ 1,03 million par rapport à € 0,32 million en 2004), le bénéfice de change (€ 1,62 millions, + 46%).

Les coûts d'exploitation (€ 12,27 mio) ont, quant à eux, augmenté de 17%, essentiellement en raison des efforts de marketing importants réalisés en 2005. Abstraction faite de ce poste en sensible augmentation de € 2,02 millions, les autres frais sont restés quasi inchangés (+1%).

Le coefficient d'exploitation (cost income ratio) se chiffre à 54,6% par rapport à 60,4% en 2004, ce qui témoigne de la poursuite du processus de maîtrise des coûts.

Le résultat d'exploitation ou résultat opérationnel se monte à € 12,37 millions, soit une appréciable progression de 47%.

Le résultat exceptionnel est négatif de € 0,46 million par rapport à un profit en 2004 de € 0,15 million. Ceci s'explique par la prise en charge d'une partie des frais liés à la modification de l'actionnariat.

La charge d'impôt (€ 4,14 millions) est en hausse de 49%.

En résultante, le résultat net consolidé de l'exercice 2005 s'élève à € 7,76 millions, soit une progression de 35%.

La rentabilité des fonds propres moyens (RoE) s'élève pour l'année 2005 à 33,8%, comparé à 27,2% pour l'année 2004.

Affectation du résultat

Sous réserve de l'approbation des comptes par les différentes assemblées générales des sociétés reprises dans la consolidation, l'affectation du bénéfice de l'exercice 2005 (€ 7.763.958,77) sera la suivante :

Attribution à la réserve légale : € 346.000,00

Attribution aux autres réserves : € 78.588,52

Bénéfice reporté à l'exercice suivant : € 3.452.272,44

Rémunération du capital (dividendes brut) : € 3.887.097,81

Perspectives

L'adossement de Keytrade et de sa plateforme de service d'investissement en ligne à la signature du Crédit Agricole ouvre de nouvelles perspectives de développement et de croissance. La notoriété accrue mais aussi la mise à disposition d'outils d'aide à la décision d'investissement comme Advice et une politique tarifaire transparente sont de nature à convaincre de plus en plus d'investisseurs d'adopter Keytrade pour la gestion directe de leurs avoirs financiers. Le potentiel de croissance de Keytrade se révèle donc important compte tenu du nombre croissant d'utilisateurs d'internet en Belgique.

Bruxelles, le 21 avril 2006

Le Conseil d'Administration